

3 décembre 2019

**Allocution de M. Yann Roduit, coordinateur du Collège présidentiel de la Constituante, à l'occasion de la séance plénière du 3 décembre 2019**

Geschätzte Mitglieder des Verfassungsrates,  
Mesdames, Messieurs les Constituantes et Constituants,

La première année du mandat quadriennal échoit dans quelques semaines.

Ce mandat initié par la votation populaire du 4 mars 2018, puis le décret du Grand Conseil du 14 juin et enfin les élections du 25 novembre de la même année se traduit désormais par des actions.

Bien sûr, il faut évoquer la contribution du bureau transitoire qui aura permis au travers d'un règlement de définir son organisation et son fonctionnement. A savoir, 10 commissions thématiques, 3 commissions institutionnelles, un bureau exécutif et un collège présidentiel.

En complément de ce dispositif organisationnel, des outils sous la forme d'un concept de communication et un modèle de participation citoyenne ont pu se concrétiser, de manière quasi unanime, le 3 octobre dernier.

80 séances de commissions et 4 plenums plus tard, les débats sont désormais nourris et le relief de notre engagement prend progressivement forme.

Il peut être dit que les échanges, que vous aurez certainement toutes et tous eus, avec notre mandant, soit les citoyennes et citoyens valaisans, ont démontré qu'un travail même s'il est conséquent n'est pas forcément visible aux yeux du public. A ce propos, le printemps 2020 sera **le printemps de la Constituante** eu égard aux nombreux plenums dédiés aux thématiques.

Les échanges avec notre bailleur de fonds, quant à eux, ont démontré un niveau d'exigence peu ordinaire quand bien même l'enveloppe globale est inférieure, inflation prise en compte, aux montants des autres cantons romands s'étant livrés dernièrement à ce même exercice.

Nous sommes ainsi attendus dans les 36 mois à venir, sur les délais, sur les budgets, sur la qualité du travail rendu et sur le pragmatisme politique dont nous aurons su faire preuve. Nous serons jugés sur ces éléments. Pour rappel, les votations populaires ont validé leur Constitution à 58.03% à Fribourg, 55.88% pour le canton de Vaud et 54.1% à Genève. Or, si vous consultez les débats qui ont conclu les travaux de ces Constituantes, vous y retrouverez un dénominateur commun : « **l'équilibre** ». L'équilibre dans la forme et l'équilibre dans le fond.

Enfin, j'aime à rappeler lors de chaque occasion traitant de la Constituante que les responsabilités qui en découlent résonnent aujourd'hui dans l'implication de ses membres. Je vous encourage toutes et tous à en être quotidiennement ses ambassadrices et ambassadeurs.

Avant de conclure, j'aimerais adresser des remerciements particuliers aux président-e-s et vice-président-e-s des commissions, au Bureau pour l'excellent climat qui y règne, au secrétariat général, et enfin au collège présidentiel, soit Emilie Praz qui fut investie par les commissions de coordination et de participation citoyenne, Sabine Fournier pour son application à la tâche et Lukas Jaeger pour sa collégialité.

Mesdames et Messieurs les constituantes et constituants, je vous félicite pour votre implication durant cette année 2019 et vous remercie d'ores et déjà pour celles à venir, à l'aune de ces bienveillantes recommandations.

Merci pour votre attention.

Yann Roduit, coordinateur du Collège Présidentiel

3 décembre 2019